

## CR conseil d'école du Clos d'en Haut du 9 mars 2018

Présents : Mr Chevrier, directeur, M. Cotta, M. Madera, M. Merlant, Mme Auer, Mme Bernard, Mme Chekly, Mme Demay, Mme Dupuis, Mme Grondin, Mme Hamel, Mme Houot, Mme Janvier, Mme Lenormand, Mme Mantin, Mme Martin, Mme Ruault, Mme Schmidt, Mme Vandercolden, Mme Voisin, Mme Wast ; Mme Mautret, DDEN  
Mme Grootaert, Mme Lherondel, Mme Libert, Mme Lai, Mme Bugeja-Bloch, Mme Martin, Mme Lenoir, Mme Maurepin, Mme Isère, Mme Laborde, Mme Ribet, Mme Ribeiro, Mme Guidetti, Mme Mathevet, Mme Magnana, Mme Hiler et Mme Clement pour les parents d'élèves.

Excusés : M Collet, IEN – Mme Simon, adjointe aux affaires scolaires

### Information :

Le compte rendu du conseil d'école extraordinaire sur les rythmes scolaires qui s'est tenu en février est annexé à la fin de ce compte rendu.

### **1. Effectifs**

Aujourd'hui nous assistons à une baisse d'effectifs car il y a des déménagements (de fratries parfois) . 525 élèves actuellement, ce qui correspond aux chiffres d'il y a 2 ans quand il y a eu ouverture de la 21<sup>e</sup> classe

Pour la rentrée prochaine : 90 CM2 quitteront l'école contre 120 arrivées de maternelle (110 comptabilisés par anticipation) en CP, le directeur prévoit 548 élèves en septembre.

Une enquête sur les déménagements sera faite courant mai.

### **2. Désignation d'un nouveau représentant mairie**

Nous apprenons que Mme Maillaut ne veut plus prendre part aux conseils d'école de notre école et nous nous retrouvons donc sans représentant mairie.

Un mail a été envoyé par les parents d'élèves sur le sujet car la situation ne peut plus perdurer. Il est nécessaire qu'un nouveau représentant de la municipalité soit désigné officiellement par le Conseil municipal.

### **3. Sectorisation des collèges**

Le département, la municipalité et les principaux des collèges ont travaillé sur la sectorisation des collèges. Les élèves de l'école iront principalement au Bois d'Aulne. Cependant trois rues ont modifié leur sectorisation. Seront dorénavant affectés :

- Au collège des Hautes Rayes : rue Schweitzer et la résidence éponyme.
- Au collège Montaigne : rue de l'Ambassadeur, côté impair à partir du 231 et avenue Carnot, tout le côté impair et côté pair à partir du numéro 40 (quelques élèves concernés).

Mais si dans une fratrie, un enfant est déjà au Bois d'Aulne en 2017-2018 (6<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup>), les familles pourront demander une dérogation auprès du Directeur Académique.

### **4. Langues vivantes collège 2018-2019**

Jusqu'à l'année dernière, l'apprentissage de l'allemand pouvait se faire dans l'école. Cette année, seul l'anglais est enseigné à l'école.

La principale du collège du Bois d'Aulne a sollicité les écoles de son secteur afin de savoir si des enfants voulaient intégrer la classe de 6<sup>e</sup> bi-langues anglais/allemand. Une vingtaine de famille le souhaite. Au moins une section sera ouverte à la rentrée 2018. Le conseil d'administration du collège a voté son accord pour qu'il y ait au maximum 2 groupes, soit 44 élèves.

Cela concerne seulement le collège du Bois d'Aulne. Chaque famille pourra choisir en 5<sup>e</sup> une seconde langue entre allemand et espagnol (sauf pour les élèves en classe bi-langues).

### **5. Rased**

Il n'y a pas de représentant du RASED présent. Le directeur présente la situation actuelle dans l'école. La maîtresse E intervient 2 ½ journées par semaine auprès des élèves de CP, depuis janvier (6h/semaine). Il n'y a aucune prise en charge pour les autres classes ce que déplorent les membres du conseil d'école. Il ne s'agit pas de co-interventions dans les classes, les élèves sont pris en charge par petits groupes en fonction de leurs besoins.

### **6. Projet de classes**

La mairie a donné une dotation de 5390 euros à l'école. Cette somme a été répartie entre les classes qui présentaient un projet nécessitant un financement. Chaque classe concernée a reçu 15,71 euros par élève. La coopérative scolaire vient également compléter les financements de ces projets.

Projets :

- Verdun : départ mercredi des CM2 de Mme RUAULT et SCHMIDT (abécédaire sur la Grande Guerre, interview dans le VAC). Projet financé à hauteur de 2500 euros par le comité de jumelage. Une correspondance avec une classe de Chimay (Belgique) pour une rencontre et une sortie au Musée de la Grande Guerre à Meaux est prévue. Un petit nombre d'élèves (3) ne participeront pas au voyage scolaire.
- Cirque : 3 CE1 et 1 CP : interventions depuis 4 séances, montage d'un spectacle, sortie cirque en mai à Villeneuve la Garenne (il manque 260 euros, une vente de gâteaux sera donc faite).
- Eau : le projet démarre le 19 mars (3 classes de CP et 1 CP/CE1) par une croisière sur la Seine, mardi et jeudi les classes se partagent une journée à la Cité de l'eau à Colombes, vendredi travail en classe sur l'eau. Les 3 et 4 mai, une sortie à Giverny est programmée le matin avec un atelier pêche l'après-midi à l'étang de Villette.
- Vélo : 3 CM1 et 1 CE2/CM1 : le projet débutera fin mars. Des panneaux de signalisation routière et des kits d'éducation routière ont été commandés, la réception se fera sous 15 jours. Le projet portera sur la sécurité routière et des ateliers de réparation de vélo sont prévus.
- 2 CE2 préparent un spectacle de théâtre avec une représentation réservée aux familles de ces classes. Pour le spectacle de fin d'année, chorale avec la classe de Mme Demay.

## **7. Problèmes de ménage dans l'école**

Il y a eu un renforcement de l'équipe de ménage le mercredi ce qui permet un ménage complet une fois par semaine. Mais dès la fin de semaine, les locaux sont sales. Le soir du Conseil, seules 2 personnes assurent le ménage dans l'école à la place des 5 agents prévus. Tous les jours, les sanitaires sont faits mais les personnels n'ont pas le temps pour le reste. Un passage complet du ménage tous les jours (classes, tables, escaliers) semble nécessaire au vu du nombre de personnes dans les locaux.

Quand les enseignants ont un besoin particulier (goûter renversé, malade...) il n'est pas toujours possible d'avoir l'aide des personnels pour nettoyer rapidement la salle de classe. Le conseil d'école demande qu'une personne soit détachée pour ces tâches au sein des équipes municipales.

Lors de situations exceptionnelles en fin de semaine (intempéries, absence importante d'agents, etc) la mairie envoie des personnes le lundi matin à partir de 7h pour nettoyer les locaux..

Il y a une prise de conscience de la Ville mais cela reste très ponctuel.

## **8. Sécurité autour de l'école**

Accident ce matin (9 mars) sur le trajet de l'école, un enfant a été percuté par une voiture, heureusement sans gravité même s'il a été évacué sur l'hôpital. C'est le 2<sup>ème</sup> depuis le mois de janvier, certes sans conséquence grave pour les enfants, mais le conseil d'école se demande jusqu'à quand ?

L'ASVP n'est plus présent depuis longtemps (janvier) ou alors de façon très limitée.

Le conseil d'école déplore toujours un stationnement souvent anarchique et gênant (dans les virages, sur les trottoirs...), des arrêts en double-file ....

La réponse de la Ville sur ce sujet, maintes fois abordé depuis des années est qu'il y a 15 agents municipaux, sur 16 écoles sur 6 groupes scolaires, il faut simplement un ou deux ASVP devant chaque groupe scolaire aux horaires des sorties et que d'autres écoles sont prioritaires. Les parents d'élèves remarquent que ces 16 écoles ne représentent que 6 groupes scolaires au total. Nous invitons encore les élus à être présent un soir à 16h, ou un mercredi à 11h30. Même si les services municipaux sont passés le 21 décembre pendant la journée, ils n'ont pas observé la sortie et les risques encourus par les parents et les enfants sur le bord de la chaussée.

La mairie envisage de réactiver le pedibus et les circulations douces après avoir pris des informations dans d'autres villes qui ont mis en place ce procédé d'accompagnement.

Il y a quelques années, il y avait 3 ou 4 « lignes » et les parents accompagnateurs du pedibus bénéficiaient d'une assurance grâce à l'association RECONU (comité de quartier du secteur). Ce projet s'est arrêté faute de volontaires parmi les parents d'élèves.

Selon les parents d'élèves, le pedibus doit rester une entraide parentale volontaire mais en aucun cas ce doit être une solution proposée par la mairie pour répondre aux problèmes de circulation alternative à une prise en charge municipale. Il ne semble pas raisonnable de substituer l'entraide familiale à une prise en charge publique.

Dans certaines communes, le Pédibus est encadré par du personnel communal.

## **9. Travaux demandés**

Les rondins des espaces surélevés autour des arbres de la cour sont désormais remplacés par des renforts en béton, ce qui est plus dangereux que le bois.

Les bouches d'évacuation ont été nettoyées, il n'y a plus de problème d'évacuation des eaux de pluie dans la cour.

Le chauffage : une sonde extérieure régule le chauffage qui se coupe régulièrement. Il fait notamment froid dans le bureau du directeur (16°) pendant les périodes d'arrêt.

Chauffage des préfabriqués : le problème a été réglé.

Travaux attendus : plusieurs manivelles de store cassées. Problèmes de renouvellement de petits matériels car l'entreprise a fermé.

Il y avait deux fuites sur le toit de l'école qui ont été réparées. Un dégât des eaux qui a été également déclaré dans une classe.

Le visiophone a été installé à l'entrée de l'école avec un bouton pour l'école et pour le périscolaire. A partir du lundi 12 mars, l'entrée pour le périscolaire se fera par le portillon équipé du visiophone.

Problème : un bouton de sortie est aussi à disposition de tous, y compris pour les enfants de l'école ! L'entrée dans l'école est sécurisée, mais pas la sortie ! ce dont l'école et les familles s'inquiètent.

65 000 euros ont été budgétés pour la dernière tranche des travaux de peinture et d'aménagement du 1er étage.

#### **10. Fourniture scolaire FCPE**

L'opération des fournitures est renouvelée. La FCPE dispose des listes des enseignants. Il y a encore la possibilité de rajouter des choses ou de faire évoluer les listes de fournitures d'ici le 20 mars.

L'an dernier tous les kits gratuits n'ont pas été demandés dans l'école, la FCPE les a donc distribués dans d'autres écoles de la ville avec l'accord du directeur.

Les enseignants vont remonter dès maintenant les familles identifiées comme ayant besoin de kit.

#### **11. Concours dessin PEEP**

Le concours est à présent clos depuis le 7 mars. Les dessins ont été tous été collectés. Un jury se réunira la semaine prochaine pour sélectionner les meilleurs dessins. Une remise des prix se déroulera à Conflans mi-juin.

Le directeur suggère de mettre en valeur les dessins, y compris ceux qui n'ont pas été primés.

La PEEP a demandé si les dessins gagnants pouvaient être exposés à la médiathèque après la remise des prix. La municipalité n'a pas répondu favorablement pour le moment, la PEEP recherche actuellement un moyen d'exposer les réalisations de tous les participants.

#### **12. Accès et aménagement à l'école**

Pour Mme Simon et les services municipaux, faire une entrée sur la plaine de jeu coûterait trop cher. En revanche, ils proposent de réduire le parking enseignants et de reculer le portail pour faire un parvis à cet endroit-là pour ainsi régler le problème d'attente des parents. Ces travaux ne seront toutefois pas réalisés en 2018 et sont estimés à 50 000 euros.

Ce projet implique que les enseignants devront se garer dans la rue. On déplace donc le problème en augmentant le nombre de véhicules en stationnement. Ce qui ne manquera pas de poser problèmes aux riverains et d'amplifier les difficultés de stationnement des familles.

De surcroît, cette solution ne répond pas à la problématique, car il ne permettra toujours pas de concentrer la sortie de tous les élèves en un seul point et les groupes de parents continueront d'attendre à l'immédiate proximité des passages protégés, bouchant la visibilité des piétons comme des automobilistes.

Suite aux travaux de réfection de voirie en décembre, le plateau surélevé + passage protégé face au portail principal a été supprimé. Les parents d'élèves ont vivement protesté dès le lundi de la rentrée de janvier. Un passage protégé a été repeint dans les semaines suivantes, mais pas de ralentisseur. La seule solution de secours proposée a été de poser deux petits ralentisseurs (coussins berlinois) qui ont trop peu d'effets sur la vitesse devant l'école. Nous avons également une signalisation d'école (sous forme de grand crayon jaune), mais nous constatons toujours que l'entrée ou la sortie d'école demeure dangereuse.

Les parents d'élèves déplorent que ces travaux ou projets ne correspondent pas aux besoins réels de l'école et plus généralement du quartier. Ils demandent à nouveau qu'une véritable réflexion de terrain soit engagée avec les usagers : parents et enseignants.

#### **Dates à retenir :**

- Organisation kermesse. : date modifiée au 29 juin
- Spectacle de l'école le 22 juin, uniquement pour les classes qui présenteront un spectacle.
- Carnaval le 13 avril. Les parents en gilet jaune doivent s'organiser en relais entre eux, afin que tous puissent avoir un moment avec leur enfant !
- Bilan exposition arts plastiques : photos à découvrir sur le site de l'école. Deuxième exposition prévue le 18 mai

Fanny BUGEGA—BLOCH  
Parent d'élève FCPE

JEAN-CLAUDE CHEVRIER  
Directeur de l'école

## Compte-rendu du conseil d'école EXTRAORDINAIRE du Clos d'en Haut du 15/02/2018

**Présents :** M Chevrier, directeur, Mmes Auer, Bernard, Chekly, Demay, Dupuis, Grondin, Hamel, Houot, Janvier, Lenormand, Mantin, Martin, Ruault, Schmidt, Vandercolden, Wast, Weber. MM Delaunay, Madeira, Merlant, enseignants. Mmes Grootaert, Petit-Lhérondel, Libert, Diallo, Lenoir, Isère, (FCPE), Ribet-Retel, Ribeiro, Costa Amaral, Magnana, Hiller, Seelig, Clément, Hingue, Schneider (PEEP). Mme Mautret (DDEN).

**Excusés :** M. Collet (IEN), Mme Maillaut (conseillère municipale), Mme Voisin (CP), M Cotta (CM1), Mme Gavériaux (RASED), Bugeja-Bloch, Martin, Mauperin, Laborde, Péreira, Rosset (FCPE)

### **Avis du conseil d'école sur la modification des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018.**

M CHEVRIER présente aux membres du conseil d'école la proposition de M BROSSE, Maire de la commune (lettre du 1er février envoyée aux directeurs d'école).

Le conseil municipal propose de revenir à la semaine de 4 jours et aux horaires de 2012-2013, soit 8h20 / 11h30 le matin et 13h20 / 16h30 l'après-midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires du périscolaire restent identiques.

Cette décision fait suite aux comités de pilotage menés depuis le mois d'octobre 2017 et au sondage réalisé par la ville auprès des parents et des enseignants.

#### Prise de parole de la FCPE :

D'une manière globale, la FCPE déplore le positionnement de Monsieur le Maire qui continue à prendre en compte les contraintes familiales et sociales des parents au lieu de placer au centre des préoccupations le bien être de l'enfant. La FCPE pense que l'enfant doit être au coeur du système. Il est nécessaire de repenser sa journée en fonction de ses besoins, en mettant l'accent sur une modification et un changement du périscolaire plutôt que des apprentissages.

Les parents d'élèves FCPE regrettent ce semblant de concertation en Comité de Pilotage.

Quant aux parents élus au Clos, une grande partie note le manque de moyens et la qualité d'accueil des demi-pensionnaires : pour repasser à 2h de pause méridienne, il conviendrait de pouvoir faire déjeuner les enfants sans utiliser un lance-pierre !

#### Prise de parole de la PEEP :

Les représentants PEEP sont défavorables à cette proposition, au regard de la situation de l'école du Clos d'en Haut .

De nombreux éléments, déjà soulevés lors des deux comités de pilotage, viennent étayer le choix des parents PEEP : manque d'infrastructures pour accueillir les enfants sur la pause méridienne, la fatigue des enfants sera toujours aussi importante en fin de semaine car ils passeront pour certains leurs mercredis au centre de loisirs où la journée est bien plus fatigante qu'une journée d'école, accès à la restauration scolaire se trouvera rapidement saturée si aucun aménagement n'est prévu...

D'autre part la semaine avec 5 matinées est bénéfique pour les enfants les plus en difficulté (cf. propos de l'IEN en Comité de pilotage PEDT) or vu le manque de moyens constaté du RASED, ces enfants seront de plus en plus désavantagés sur une semaine de 4 jours avec donc un accroissement des inégalités. Enfin, les parents PEEP seront vigilants à ce que tous les enfants, quelle que soit la situation des parents, puissent continuer d'accéder à la cantine.

Mme Mautret exprime devant le conseil d'école la position des DDEN du 78 qui sont défavorables au retour de la semaine de 4 jours.

Pour certains enseignants la semaine de l'élève est trop longue actuellement et le passage à 4 jours permettra aux plus jeunes de bénéficier d'une journée sans apprentissage en milieu de semaine et d'un temps de récupération.

Après un temps d'échanges, M CHEVRIER demande aux membres du conseil d'école de donner leur avis :

Avis favorables : 16

abstentions : 6

Avis défavorables : 14

Le conseil d'école du Clos d'en Haut émet un avis FAVORABLE à la proposition du Maire de Conflans de revenir à la semaine de quatre jours.

Jean-Claude CHEVRIER

**Directeur de l'école**